

WILDLIFE CONSERVATION SOCIETY



Projet pour la protection des populations de gorilles et de chimpanzés, et conservation de la biodiversité dans la forêt de Deng - Deng

Région de l'Est Cameroun

RAPPORT FINAL



Photo : *Gorilla gorilla*

Préparé par Wildlife Conservation Society

Pour

Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et Electricity Development Corporation (EDC)

SOMMAIRE

<i>Résumé</i>	3
INTRODUCTION	5
I. DETAILS DES TRAVAUX EFFECTUES.....	7
II. SUPPORTS ET PROCEDURES.....	28
II.1 Cadre contractuel	28
II.2 Gestion du Parc National de Deng Deng.....	28
III. ANALYSE ET CONCLUSION DE LA MISSION	29
IV. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS	31
ANNEXES.....	34
ANNEXE 1 : PV DE LA PREMIERE REUNION DE COORDINATION ELARGIE MINFOF-EDC-WCS.....	35
ANNEXE 2: NOTIFICATION ORDRE SERVICE N°1504L/MINFOF/SG/DCP/CPD DU 15 MARS 2013 ..	40
ANNEXE 3 : TABLEAU SYNOPTIQUE DES INTERVENTIONS.....	41

Résumé

Le marché N°040/MINFOF/2008 du 22 octobre 2008 signé entre le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et la Wildlife Conservation Society (WCS), a conduit à la mise en œuvre d'un projet de protection des populations de grands singes (gorille, chimpanzé) et conservation de la biodiversité dans le massif forestier de Deng Deng.

La première phase du projet, d'une durée initiale de trois ans, s'est poursuivie jusqu'en octobre 2012 grâce à la signature de l'avenant N°1 au marché N°040/MINFOF/2008 du 22 octobre 2008 convenu de commun accord entre le MINFOF, l'Agence Française de Développement (AFD) et WCS, mais également un financement complémentaire mobilisé par WCS.

A l'expiration de l'avenant N°1 le 31 octobre 2012, et en attendant de mener à terme le recrutement de l'assistance technique qui devrait accompagner la mise en œuvre de ce projet, sur recommandation des principaux partenaires (EDC, MINFOF et AFD), il avait été demandé à WCS de poursuivre sa mission sur le terrain jusqu'à la mise en place de l'assistance technique, afin de contribuer ainsi à la sauvegarde des acquis du projet.

La mise en œuvre de cette phase transitoire est conforme au plan d'action 2013 pour la sécurisation et la protection du parc national de Deng Deng (PNDD), validé lors de la première réunion de coordination élargie MINFOF-EDC-WCS qui s'est tenue à Yaoundé le 21 décembre 2012. Les activités réalisées pendant la période de seize mois de cette phase (novembre 2012 à février 2014) sont les suivantes :

- 1. Organiser la formation annuelle de mise à niveau des agents de contrôle du MINFOF et des gardes communautaires;*
- 2. Renforcer les contrôles (postes fixes, patrouilles mobiles, opérations spéciales de lutte contre le braconnage et le sciage sauvage, inspections sur les chantiers du barrage et forestiers;*
- 3. Organiser des missions de contrôle et des perquisitions sur les chantiers;*
- 4. Assurer le suivi et l'évaluation des activités de contrôle et surveillance notamment sur les grands singes et autres grands mammifères;*
- 5. Documenter et suivre le commerce de viande de brousse ainsi que tous les autres commerces illégaux des produits de la forêt pour identifier et mettre en œuvre les stratégies efficaces de contrôle dans toute la région du projet;*
- 6. Assurer la relève des agents de contrôle au niveau des différents postes de contrôle;*
- 7. Suivre et documenter les modifications et autres changements des modes d'utilisation des terres résultant des changements démographiques et l'accroissement de la pression au niveau local;*
- 8. Suivre la restructuration des communautés locales et l'évolution des marchés;*

9. *Promouvoir les projets communautaires ainsi que motivation pour les communautés locales afin de réduire les menaces;*
10. *Poursuivre et approfondir le programme en cours de suivi des populations des grands singes (gorille et chimpanzé) dans le massif forestier de Deng Deng;*
11. *Développer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation du public et d'éducation à l'environnement;*
12. *Organiser des réunions de sensibilisation sur les chantiers, dans les villages et dans les écoles;*
13. *Assurer le suivi des activités du projet.*

La mise en œuvre de cette phase transitoire a été satisfaisante grâce à l'appui très actif et soutenu du MINFOF, au bon fonctionnement des structures de coordination, de suivi et de monitoring, le soutien technique et logistique de WCS. La concrétisation du recrutement de l'assistance technique devra certainement permettre pérenniser les acquis.

INTRODUCTION

Le projet pour la protection des populations de gorilles et de chimpanzés, et la conservation de la biodiversité dans le massif forestier de Deng - Deng situé dans la région de l'Est, est une initiative conjointe du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et de Wildlife Conservation Society (WCS) initié en 2008 avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD). La mise en œuvre de ce projet, s'inscrit en droite ligne de la politique gouvernementale pour la protection des grands singes et la conservation de la diversité biologique au Cameroun.

La première phase du projet, d'une durée initiale de trois ans, s'est poursuivie jusqu'en octobre 2012 grâce à la signature de l'avenant N°1 au marché N°040/MINFOF/2008 du 22 octobre 2008 convenu de commun accord entre le MINFOF, l'AFD et WCS, ainsi qu'un financement complémentaire mobilisé par WCS. Au terme de cette période, d'importants résultats ont été enregistrés au nombre desquels :

- Le recrutement et la formation des écocardes et gardes communautaires;
- La conduite des inventaires des grands singes et d'autres grands mammifères;
- La création du Parc National de Deng Deng;
- L'élaboration des cartes participatives d'affectation des terres de l'UTO;
- L'équipement du personnel de surveillance et de contrôle;
- La construction et l'équipement des postes de surveillance et de contrôle.

A l'expiration de l'avenant N°1 le 31 octobre 2012, et en attendant de mener à terme le processus de recrutement de l'assistance technique qui devrait accompagner la mise en œuvre du projet, sur recommandation des principaux partenaires (EDC, MINFOF et AFD), il a été demandé à WCS (lettre réf. 3014/2012/EDC/DG/DCAH/SDEC du 12 novembre 2012), de poursuivre sa mission sur le terrain jusqu'à la mise en place de l'assistance technique, afin d'assurer la sauvegarde des acquis du projet. Cette phase transitoire est l'objet de l'avenant N°2 au marché N°040/MINFOF/2008 du 22 octobre 2008 entre le MINFOF et WCS et le marché de gré à gré entre EDC et WCS (Réf. N°00006599/L/MINMAP/DGMI/DMAI/CEA1/ et N°020/C/EDC/CSPM/PHLP/2014). Il est important de noter que cette initiative de prolongation de la mission de WCS dans la région de Deng Deng a tenu compte de l'évolution du contexte et de l'environnement humain dans la région avec la mise en place des grands travaux d'infrastructure, l'exploitation forestière avec pour corolaire la transformation démographique, qui

entraîne le risque de l'accroissement de la pression de chasse et exploitation illégale des ressources naturelles.

Ce rapport final se propose de faire le point sur les réalisations de cette phase transitoire du projet. Il est structuré en quatre chapitres : le premier chapitre reprend en détail tous les travaux effectués ; le deuxième chapitre traite des supports et procédures mis en place pendant la mission ; le troisième est une restitution de l'analyse et des conclusions de la mission ; et le quatrième chapitre présente des recommandations et commentaires pour une meilleure efficacité et productivité visant à valoriser les résultats atteints.

I. DETAILS DES TRAVAUX EFFECTUES

Activité 1 : Organiser la formation annuelle de mise à niveau des agents de contrôle du MINFOF et des gardes communautaires

37 écocardes de l'UTO Deng Deng (agents techniques et agents techniques adjoints des eaux et forêts) recrutés en 2012 ont pris part à une session de formation de deux mois organisée avec l'assistance technique de l'Ecole de Faune de Garoua (EFG). Cette session de formation en réponse aux sollicitations de Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune (MINFOF), a également rassemblé 23 écocardes venus de deux autres aires protégées (Mbam et Djerem, Mpem et Djim). Cette session, la deuxième du genre depuis le démarrage du projet s'est déroulée au centre de formation de Miyéré au Parc National du Mbam et Djerem (PNMD) pour la phase théorique, et au sein de l'UTO Deng Deng pour la phase pratique de terrain. Elle visait à initier les agents nouvellement recrutés et affectés sur les sites d'une part et à recycler les agents en poste depuis quelques années en vue d'une bonne maîtrise des concepts de base de la conservation, les dispositions législatives en matière de gestion des ressources naturelles et de protection de la biodiversité ; d'organisation des activités de lutte contre le braconnage ; de constatation et de répression des infractions et de suivi écologique.. Le Secrétaire General du MINFOF a présidé la cérémonie de clôture de cette formation le 8 février 2013 au siège du PNDD.

Du 22 au 28 mai 2013, le Conservateur du PNDD a organisé un autre atelier de recyclage sur l'utilisation des outils de navigation et les techniques de conduite des missions en forêt (utilisation des fiches SMART). Pour cela, il a bénéficié du soutien technique et de la logistique de WCS. Cette formation a connu la participation de 14 personnes dont 9 écocardes, 4 gardes communautaires et 1 étudiant stagiaire de la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles (FASA) de l'Université de Dschang. La première partie de la formation essentiellement théorique s'est déroulée pendant deux jours dans les locaux du projet à Belabo tandis que la deuxième partie plus pratique d'une durée de cinq jours s'est déroulée dans le PNDD.

Activité 2 : Renforcer les contrôles (postes fixes, patrouilles mobiles, opérations spéciales de lutte contre le braconnage et le sciage sauvage)

Ce volet d'activités s'est articulé autour des points ci-après :

1) *Mise en place et équipement des infrastructures pour la protection du PNDD*

Le poste de contrôle et de surveillance du PNDD construit dans le village de Mambaya a été inauguré le 28 février 2013 par le Ministre des Forêts et de la Faune. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence d'une importante délégation des services centraux et déconcentrés du MINFOF. Les autorités locales et les populations riveraines ont pris une part active à la cérémonie.

Le second semestre 2013 a été marqué par la construction et l'équipement du deuxième poste de surveillance dans le village Biombe. Ce poste est à cheval sur la route Belabo – Lom Pangar, la rivière Sesse et le chemin de fer. Cette position permet de contrôler les voies d'accès dans les secteurs les plus reculés du PNDD. Il faut ajouter à ces nouveaux postes, trois postes de surveillance et de contrôle mobile construits pendant la première phase du projet (Deole, Biombe et Kambocassi) et les postes construits, en chantier ou achevés dans la partie centrale et la partie nord de l'aire protégée. Ces derniers postes sont des initiatives de COTCO et EDC, dans le cadre du mémorandum signé avec le MINFOF.

Du matériel complémentaire (torches, uniformes gardes communautaires, manteaux, bottes, pesons, GPS, boussoles, cameras photos...), a aussi été acquis et mis à la disposition du personnel pour l'accomplissement des missions de terrain.



Photo : Postes de contrôle et de surveillance construits à Biombe et à Mambaya

2) *Lutte contre les activités illégales*

La stratégie de lutte contre les activités illégales telles le braconnage et la coupe illégale du bois, a été mise en place avec des résultats appréciables. Pour la période de novembre 2012 à février 2014 (16 mois) cette stratégie a été opérationnalisée de la manière suivante:

- Au niveau des barrières fixes, tous les véhicules et motos sortant des villages riverains du PNDD et ceux empruntant les voies d'accès de l'UTO, étaient systématiquement contrôlés. Nous avons estimé l'effort de contrôle à 5807 HJ. En outre, 16.363 véhicules ont été contrôlés dont plus de 69 transportant des produits fauniques, 599 des grumes et 134 du bois débité du sciage sauvage ; plus de 4766 motos ont été contrôlées dont 217 transportant des produits fauniques ;
- En ce qui concerne les patrouilles mobiles à l'intérieur du PNDD et dans sa périphérie immédiate, les écogardes avaient pour mission de procéder à la saisie des engins de chasse et des produits frauduleusement récoltés, la destruction des pièges et des campements, le ramassage des douilles de cartouches et autres objets polluants, la sensibilisation et le déguerpissement des contrevenants. Pour la période, nous avons enregistré des efforts de patrouille de 11046 HJ avec pour résultats, la saisie de 387 câbles d'aciers, 46 munitions et 10 armes de chasse, la destruction de 17 campements de chasse et la collecte de 259 douilles de cartouche;
- Nous avons procédé à la saisie de plus de 3000kg de viande de brousse au cours des contrôles fixes et des patrouilles mobiles. Ces produits ont généré au terme des opérations de vente aux enchères organisées par le MINFOF la somme d'un million deux cent cinquante-six mille six cent soixante FCFA (1.256.660 FCFA).
- 37 procès-verbaux de saisies ont été établis et sept (7) contrevenants mis à la disposition de la gendarmerie.



Photo : Illustration des saisies fauniques

3) Sécurisation des limites du parc national

Nous avons implanté plus de 100 plaques de signalisation pour informer et sensibiliser les populations sur la proximité et les limites du PNDD. Certaines de ces plaques sont visibles sur les axes Satando-Mbaki brousse, Mansa-Deng Deng, Ouami-Lom Pangar et Satando-Goyoum.



Photos : Signalisation du parc national de Deng Deng

Un point très important en ce qui concerne la sécurisation des limites du parc national est la signature par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement du décret N° 03349/PM du 30 avril 2013 portant extension des limites du Parc National de Deng Deng portant sa superficie de 52.374ha à 68.200ha et créant également un corridor de migration des populations animales de 2112ha assurant ainsi une connectivité entre le PNDD et l'UFA 10 065. Ce décret permet dès lors d'envisager la matérialisation des limites de l'aire protégée dans son ensemble.

Activité 3: Organiser des missions de contrôle et des perquisitions sur les chantiers

Pendant les deux missions de contrôle organisées autour de la base vie des ouvriers de CWE et des militaires du BIR chargés de la sécurité des installations du barrage, nous avons ramassé 1 douille de cartouche, enlevé 19 câbles et désamorcé 14 pièges. A la suite

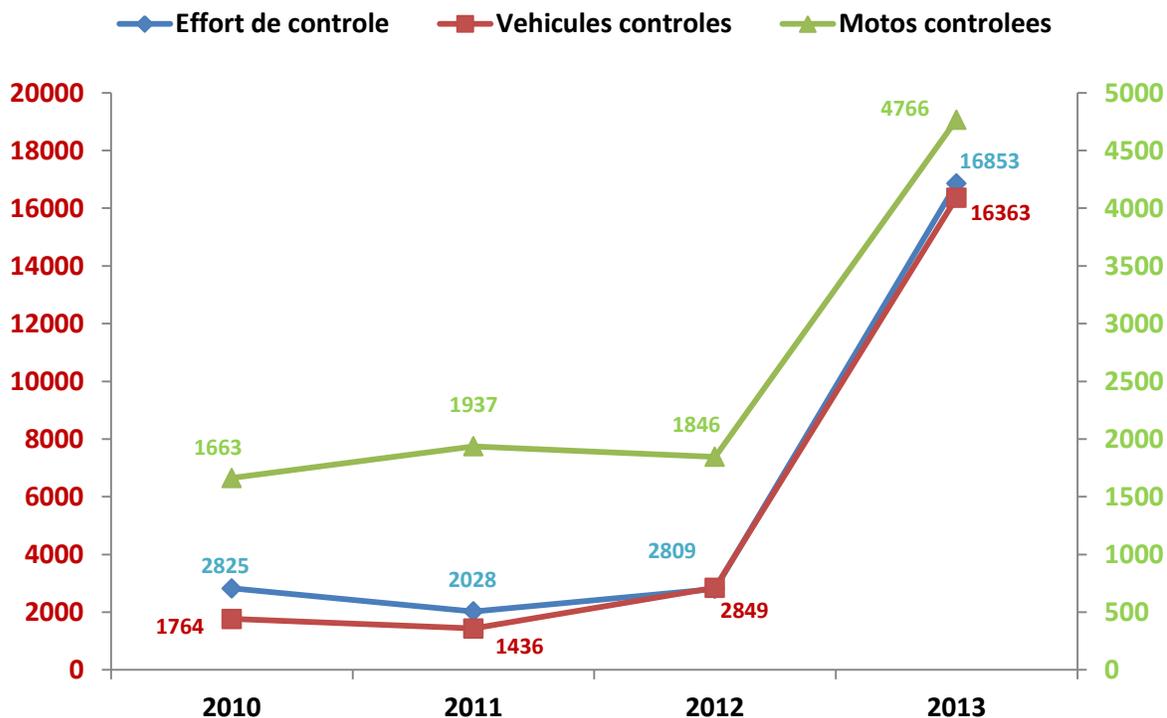
de ces missions, les services de sécurité EDC et la gendarmerie ont organisé une fouille du camp des ouvriers afin de procéder à la saisie d'éventuels engins de chasse. Par ailleurs, la haute hiérarchie militaire a également procédé à la sensibilisation des éléments du BIR.

En ce qui concerne le chantier d'enlèvement du bois à Lom Pangar, l'exploitation est arrêtée. Interrogé sur les raisons de cet arrêt, l'opérateur dénonce les tracasseries routières lors de l'évacuation du bois.

Activité 4: Assurer le suivi et l'évaluation des activités de contrôle et surveillance notamment sur les grands singes et autres grands mammifères

Les graphiques ci-dessous résument les efforts et les résultats enregistrés dans la cadre des opérations de lutte contre le braconnage dans le parc national et sa périphérie immédiate. La tendance générale depuis 2010 montre que les efforts de contrôle sont en augmentation tandis que le niveau des activités illégales est en baisse (graphique 1). Ceci est justifié par ce qu'au fil du temps notre champ d'intervention s'est élargi avec le recrutement des écogardes supplémentaires (le nombre d'écogardes est passé de 16 à plus de 70 entre 2010 et 2013). Tout cela a contribué certainement à décourager de nombreux délinquants.

Graphique 1: Evolution des efforts de contrôle entre 2010 et 2013

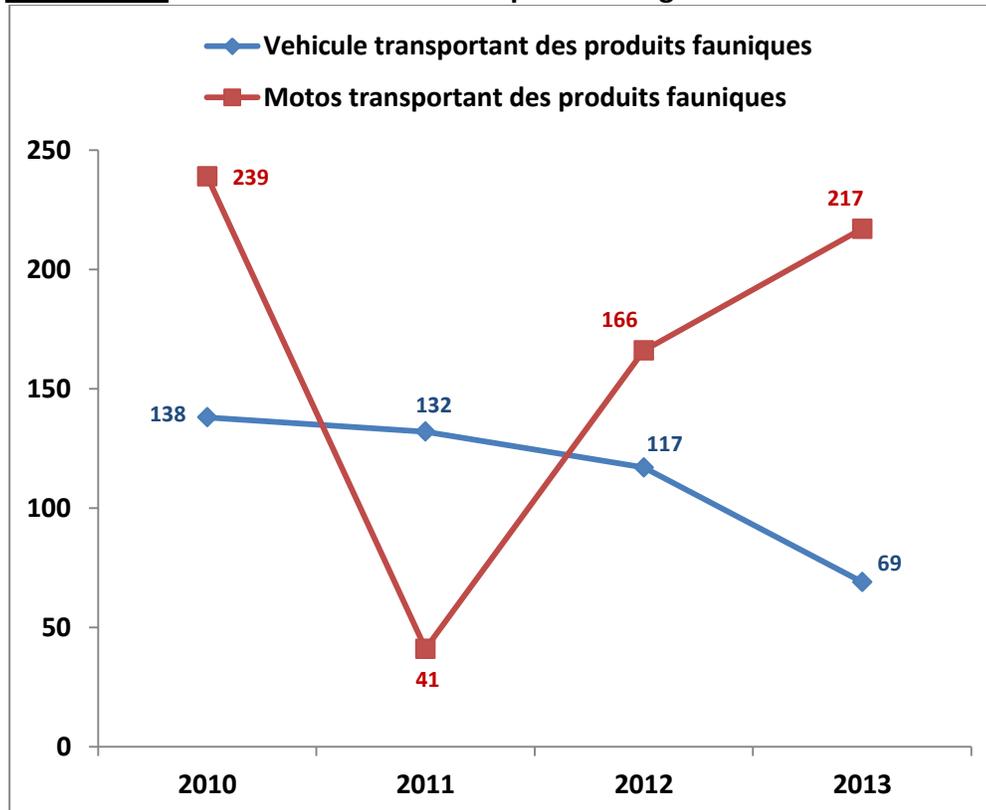


En 2013, nous avons aussi enregistré, une augmentation du nombre de motos transportant des produits fauniques (cinq fois plus qu'en 2011). Ceci serait aussi justifié par l'extension de la zone de contrôle pour inclure les nouvelles limites du parc national y compris le corridor et les pistes de contournement utilisées par les délinquants qui cherchent à éviter les postes de contrôle. Par contre, en ce qui concerne le nombre de véhicules transportant des produits fauniques, il est en constante diminution depuis le démarrage du projet (graphique 2).

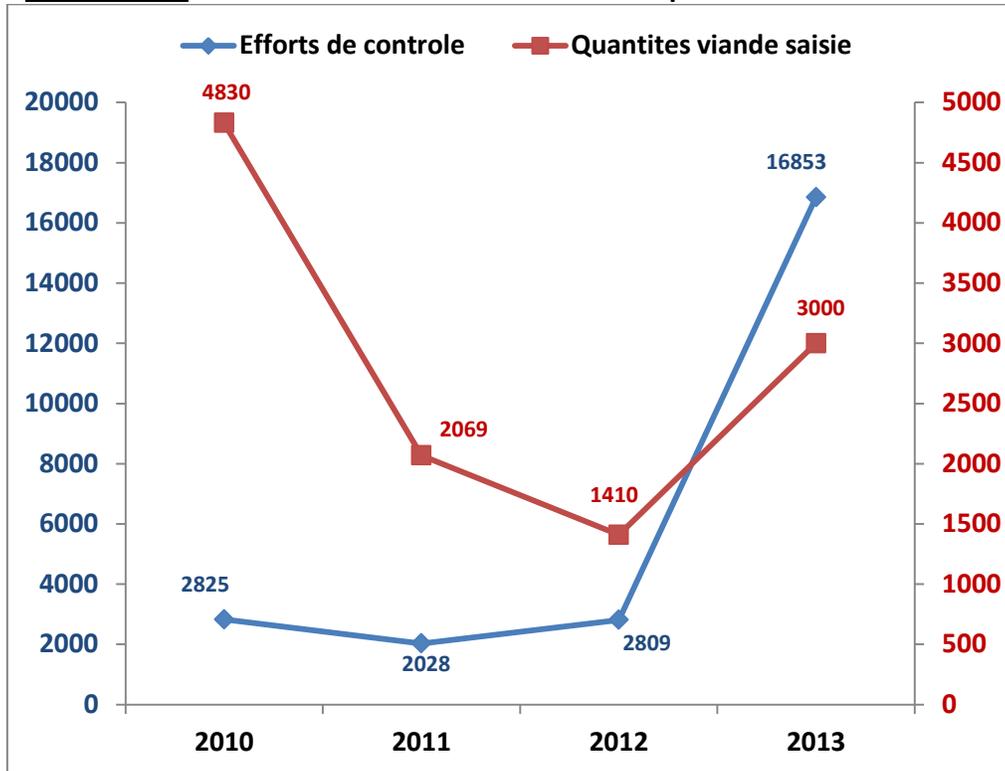
Il faut signaler qu'entre 2012 et 2013, nous n'avons intercepté aucun véhicule de chantier transportant des produits fauniques. Ceci est le résultat des effets combinés de nos actions de sensibilisation et des mesures strictes prises par les sociétés en place relatives à la gestion environnementale et la biodiversité (interdiction de transporter du gibier, service de restauration sur les chantiers...).

S'agissant de l'évolution des quantités de viandes saisies, elle a plus que doublé entre 2012 et 2013 passant de 1410kg à 3000kg, sans toutefois atteindre le chiffre de 4830kg enregistré en 2010 (graphique 3). Cette augmentation serait corrélée à l'augmentation des effectifs en écogardes, donc des efforts de patrouilles et à l'extension du champ d'intervention et la régularité des patrouilles conjointes avec les écogardes du PNMD.

Graphique 2: Motos et véhicules transportant du gibier entre 2010 et 2013



Graphique 3 : Efforts de contrôle et saisies fauniques entre 2010 et 2013



Activité 5 : Documenter et suivre le commerce de viande de brousse ainsi que tous les autres commerces illégaux des produits de la forêt pour identifier et mettre en œuvre les stratégies efficaces de contrôle dans toute la région du projet

Cette activité a été conduite par le biais des enquêtes menées dans la région sur le commerce de la viande de brousse, du bois et du *Xylopiya aethiopica*.

En ce qui concerne le commerce de la viande de brousse, les résultats de l'enquête indiquent que :

- La fourniture de protéines animales à la communauté villageoise par la chasse a évolué vers des prélèvements commerciaux vers 1970 avec le chantier de construction du chemin de fer, et plus tard l'installation de la SOFIBEL dans le massif forestier;
- La chaîne de distribution est assurée à concurrence de 80% par des femmes;
- Plus de 20 espèces (buffle, céphalophe bleu, céphalophe rouge, hocheur, cercopithèque, colobe, pangolin, potamochère, aulacode, artherure, python, varan, calao, touraco...) sont recensées dans les saisies effectuées et sur les marchés parmi lesquelles les petits primates (42%), les ongulés de petite taille (19%), les ongulés de taille moyenne (14%), le pangolin (14%), les rongeurs (7%), les reptiles (3%) et la volaille (1%);

- L'analyse par espèce dégage une forte consommation du céphalophe bleu (40%), du cercopithèque (25%) et du pangolin (25%). Le niveau de consommation du pangolin enregistré serait lié à l'implication des chinois dans le commerce de viande de brousse plus particulièrement l'achat et l'exportation vers la Chine des peaux de pangolin;
- Plusieurs voies sont utilisées pour assurer le ravitaillement des marchés. Nous avons recensés les routes; les pistes de contournement; le chemin de fer; la voie fluviale (Djerem, Sanaga) et le tracé du pipeline;
- Avec le démarrage des activités de contrôle en 2010, les bassins d'approvisionnement en viande de brousse se sont déplacés vers d'autres localités. Ainsi, suivant l'origine des animaux vendus, le canton Woutchaba apparaît aujourd'hui comme étant le premier pourvoyeur en viande de brousse sur les marchés, suivi par Mbitom au Nord du PNDD et Mararaba à l'Est.
- Le transport du site de collecte vers le marché se fait le plus souvent par moto (59%). Entre 2010 et 2013, les écogardes ont intercepté sur les routes 663 motos transportant des produits fauniques contre 456 véhicules. Les pirogues sont utilisées pour évacuer les quantités importantes de viande de brousse sur de grandes distances et pour contourner les barrières de contrôle. Les plus audacieux chargent leur colis sur le train;
- La structure de la demande sur le marché se présente comme suit : les ménages (58%); les revendeurs (27%); les hôtels et restaurants (14%), les tradi-praticiens (1%);
- 78% des consommateurs interrogés soutiennent que le prix de la viande de brousse sur le marché de Belabo a plus que doublé depuis 2009. Mais que la viande de brousse semble relativement bon marché par rapport aux autres sources de protéines;
- 60% de la population est opposée à la loi qui protège les animaux, 67% n'est pas satisfaite de la qualité de la viande présentée sur le marché et 83% pense que ce serait difficile pour elle d'arrêter de consommer de la viande de brousse.

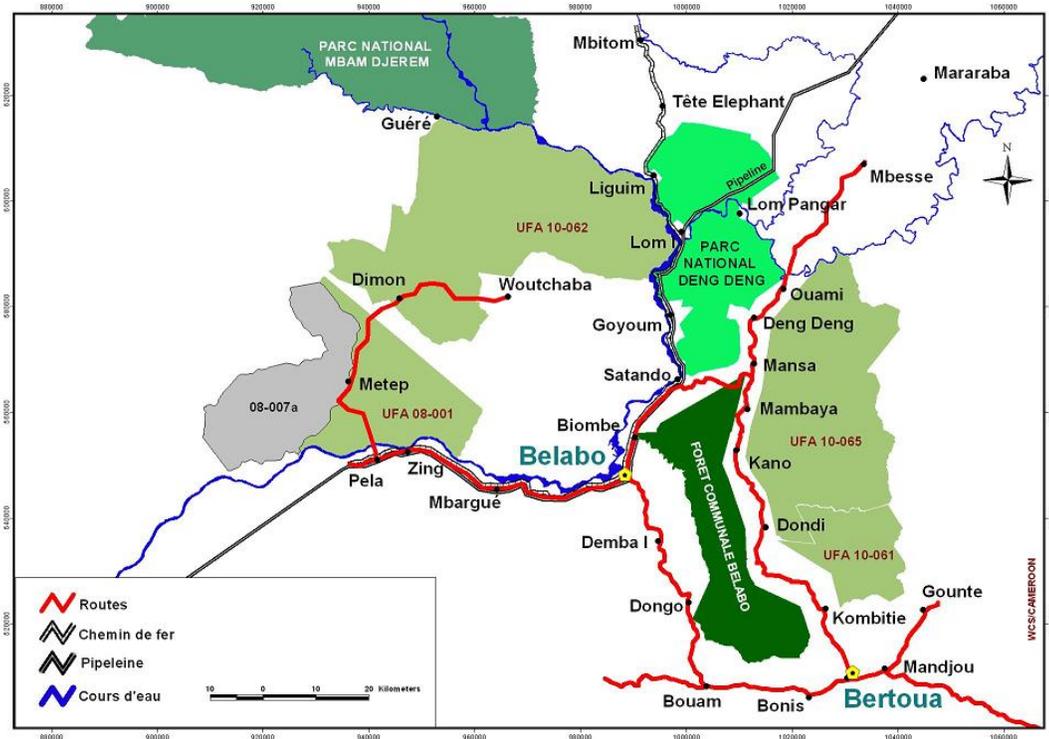


Figure 1 : Illustration de la circulation des produits fauniques en 2013

S'agissant du sciage sauvage, il est entretenu par des réseaux de petits exploitants propriétaires de scie à chaîne qui se contentent juste du paiement des droits d'extraction aux communautés villageoises. La forêt communale de Belabo et l'UFA 10-065 sont profondément affectées par ce phénomène. Les principales infractions enregistrées sont : la coupe sans permis ou autorisation, les fausses déclarations, l'abattage sous diamètre, le vol de produits saisis...

Pour l'exploitation du Xylopia, elle s'étend depuis le sud du parc national de Mbam et Djerem jusque dans la partie nord du parc national de Deng Deng. Elle constitue une menace importante dans la mesure où son exploitation n'est pas durable (les arbres sont abattus avant la récolte des fruits).

Activité 6 : Assurer la relève des agents de contrôle au niveau des différents postes de contrôle

La relève des écogardes et des gardes communautaires sur le terrain a été assurée conformément à la planification conjointement élaborée par WCS, la DDMINFOF/LD et la DRMINFOF/EST. Les équipes constituées des écogardes et des gardes communautaires sont relayées sur le terrain toutes les deux semaines pour assurer une surveillance quotidienne de l'aire protégée et de sa zone périphérique. Le déploiement est fait de manière qu'on puisse avoir en permanence, une équipe de 4 à 5 écogardes dans chacun des cinq (5) postes supervisés par le projet. Ces postes supervisés par le projet sont

répartis comme suit : 02 postes de contrôle forestier et de chasse MINFOF (Goyoum et Deng Deng) et 02 postes de contrôle avancés construits par WCS (Mambaya, Biombe). Dans le poste construit par EDC à l'entrée du site du barrage (Ouami), les activités sont supervisées conjointement par le MINFOF, WCS, une société privée de surveillance (DAK Security) et le poste de gendarmerie de Lom Pangar.

Activité 7: Suivre et documenter les modifications et autres changements des modes d'utilisation des terres résultant des changements démographiques et l'accroissement de la pression au niveau local

Cette activité a été entièrement réalisée sur le terrain notamment avec les cartes participatives élaborées dans tous les villages en périphérie du parc national. Ces cartes décrivent les différentes affectations et utilisations des terres dans l'UTO Deng Deng.



Photo : Elaboration des cartes participatives dans les villages Deng Deng et Hona'a

Une synthèse des cartes participatives réalisées indique que Le massif forestier de Deng Deng s'étend sur six (6) cantons que sont :

- Le Canton Képéré Deng Deng au centre ;
- Le canton Gbaya de Mbitom au Nord ;
- Le Canton Bouli de Mararaba au Nord et à l'Est ;
- Le canton Képéré Woutchaba à l'Ouest ;
- Le Canton Bobilis de Belabo au Sud-Est ;
- Le Canton Pol de Mambaya au Sud-Ouest.

En ce qui concerne les limites entre les cantons : La limite entre Deng Deng et Mbitom est constituée par le cours d'eau Lom, Celles entre Mbitom et Mararaba par la rivière Mboukou, entre Deng Deng et Belabo par la rivière Sesse, entre Deng Deng et Woutchaba par la Sanaga et enfin entre Deng Deng et Mambaya par la rivière Akwaindo.

S'agissant des routes d'accès : Les principales voies sont, la route Bertoua-Lom Pangar (environ 130km), la route Belabo – Deng Deng (60km) et une ancienne route qui côtoie le chemin de fer et la limite Ouest du parc national. Cette dernière aménagée lors des travaux de construction du chemin de fer circule entre Goyoum et l'ancien village Lom II.

Pour les anciennes pistes forestières de débardage :

- La piste qui part du village Deng Deng et traverse le parc dans la direction Nord jusque sur les rives du Lom en passant par des sites remarquables tels que le rocher de Kouma, les marécages de Kékaré, la palmeraie de «Bindjé » et la grande savane de «Ouillou» ;
- La piste qui part de l'axe Goyoum- Deng Deng à presque 4km du village Deng Deng et continue jusque sur le site d'un ancien village «Ylo» ;
- Une autre qui commence au niveau du pont sur le cours d'eau Akidi sur l'axe Goyoum – Deng Deng, passe par l'ancien village «Ylo» et remonte en direction du nord jusqu'à un lieu-dit sacré «Mieké», non loin du cours d'eau Lissa et d'un ancien chantier forestier ;
- La piste dénommée «Gargwa» ou bretelle le « Figaro », qui commence sur la route Deng Deng – Bertoua, un peu avant le village Kambocassi ;
- La piste qui part du village Deole pour Bétaré oya en passant par le cours d'eau « Gendi » ;
- La piste qui part du village Ouami pour rejoindre la précédente après la traversée du cours d'eau Gendi;
- Les pistes qui relient les villages suivants Guéré et Tête Eléphant, Hona et Mbaki 1 ; Goyoum et Deng Deng ; Mansa à Satando en passant par Mbaki village ; Mbaki 1 à Mambaya en passant une fois de plus par Mbaki village ; Mansa à Sakoudi en passant toujours par Mbaki village ; Mararaba à Tête Eléphant

Le tracé du pipeline : Il longe les limites du PNDD entre Satando et Lom I sur environ 50km avant de traverser l'aire protégée dans sa partie centrale sur environ sur 20km.

Le chemin de fer : Il longe les limites du PNDD dans sa partie Ouest sur environ 80km. Entre Lom I et Liguim il est la limite physique de l'aire protégée.

Les cours d'eau : Le plus important est le Djerem qui devient la Sanaga à sa confluence avec le Lom. Il est localisé en bordure Ouest des limites du PNDD. Ensuite nous avons Le

Lom qui traverse le PNDD dans sa partie Centrale et le Pangar qui vient du Nord pour se jeter dans le Pangar. Plusieurs autres cours d'eau importants ont été matérialisés. Il s'agit de la Sesse qui traverse l'UFA 10-065 et la forêt communale de Belabo, Lissa, Kekare, Gendi dans la partie Sud du PNDD, Mouyal et Mboukou dans la partie Nord du PNDD...

Les sites sacrés : Dans la partie Sud nous avons matérialisé le rocher de Kouma, le cimetière d'Ylo, le site de Mieke non loin du cours d'eau Lissa et certains marécages. Dans la partie Nord du PNDD, nous avons matérialisés le rocher de Ngoum et l'ancien site du village Tête Eléphant.

Les rochers : D'importants massifs rocheux ont été matérialisés :

- Le rocher d'Ylo dans la partie centrale du PNDD;
- Le rocher de Kouma après la traversée des cours d'eau Pié et Mbilbawara ;
- Le rocher de Ngnabongo, non loin du cours d'eau Ngnabongo ;
- Le rocher de Songo non du village Ouami ;
- Les rochers de Migasko, Mansosso, Kouango dans le secteur du village Mansa ;
- Le rocher de Ngoum au Nord – Est du PNDD.

Ces rochers sont aussi les habitats de nombreuses populations animales.

Les zones agricoles : Dans la partie Sud du PNDD, les terres cultivées sont assises non loin des habitations, aux abords des routes et des pistes forestières. De grandes superficies cultivées ont été matérialisés sur les axes : Deng Deng – Goyoum ; Deng Deng – Ouami ; Deng Deng – Mansa, Mansa – Satando, Satando – Goyoum, Goyoum – Lom 2 et dans la cuvette de Lom Pangar. Certains exploitants avaient déjà été indemnisés (Lendji, Lom2, Cuvette de Lom Pangar...) lors des opérations de classement du PNDD.

Dans la partie Nord du PNDD, les terres cultivées s'étendent de part et d'autre du chemin de fer depuis le village Liguim jusqu'après le village Tête Eléphant. On peut voir sur les cartes que ces champs progressent vers les limites du PNDD et du PNMD.

Un autre front agricole est entretenu par les populations du village Lom I qui cultivent le long du pipeline en direction du parc national.

Les PFNL : La collecte des PFNL se fait généralement aux alentours des villages sauf pour l'exploitation du *Xylopia aethiopica* qui est matérialisée dans la partie Nord entre le PNDD et le PNMD.

Les zones de chasse : Les zones les plus giboyeuses et par conséquent les plus prisées pour la chasse sont matérialisées à l'intérieur du PNDD et dans l'UFA 10 065. Dans ces secteurs la chasse était pratiquée surtout pour le commerce alors que la chasse de subsistance était pratiquée non loin des villages. Maintenant les populations signalent qu'avec le classement du PNDD et les activités de protection qui sont mises en place, la chasse commerciale est en baisse dans l'aire protégée.

L'exploitation forestière : Elle est effective dans toute la zone forestière au Sud du cours d'eau Lom. Mais depuis le classement du PNDD, les propriétaires de scie se sont déportés de l'aire protégée pour s'installer dans l'UFA 10-065 et la forêt communale de Belabo. Des permis sont aussi attribués par le MINFOF pour les forêts communautaires et les ventes de coupe.

Les zones de pâturage : Elles sont matérialisées la région Nord-Est du PNDD et s'étendent jusque dans la cuvette de Lom Pangar.

Les zones de pêche : La plupart des cours d'eau sont poissonneux et donc favorables pour la pêche.

Les carrières de sable : L'exploitation commerciale du sable est récente et prend de l'ampleur depuis le démarrage des travaux sur le chantier de construction du barrage hydroélectrique de Lom Pangar. Cette exploitation est matérialisée dans les cours d'eaux sur l'axe Mansa -Mambaya, dans le village de Deng Deng (au niveau des cours d'eau Nyassaka et Djongang) et dans la cuvette de Lom Pangar, sur le Lom.

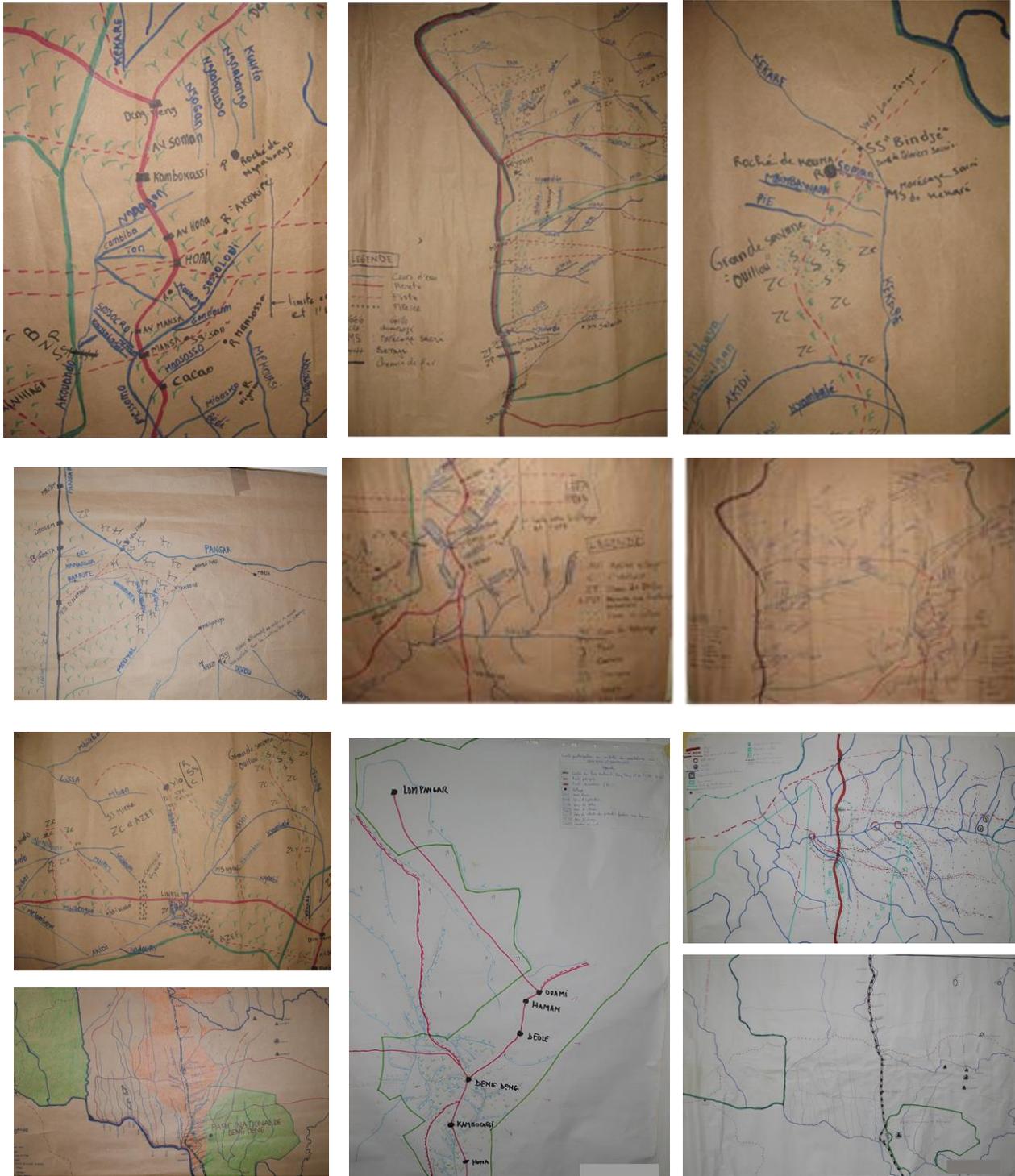


Figure 2 : Cartes participatives de Deng Deng et de sa zone périphérique

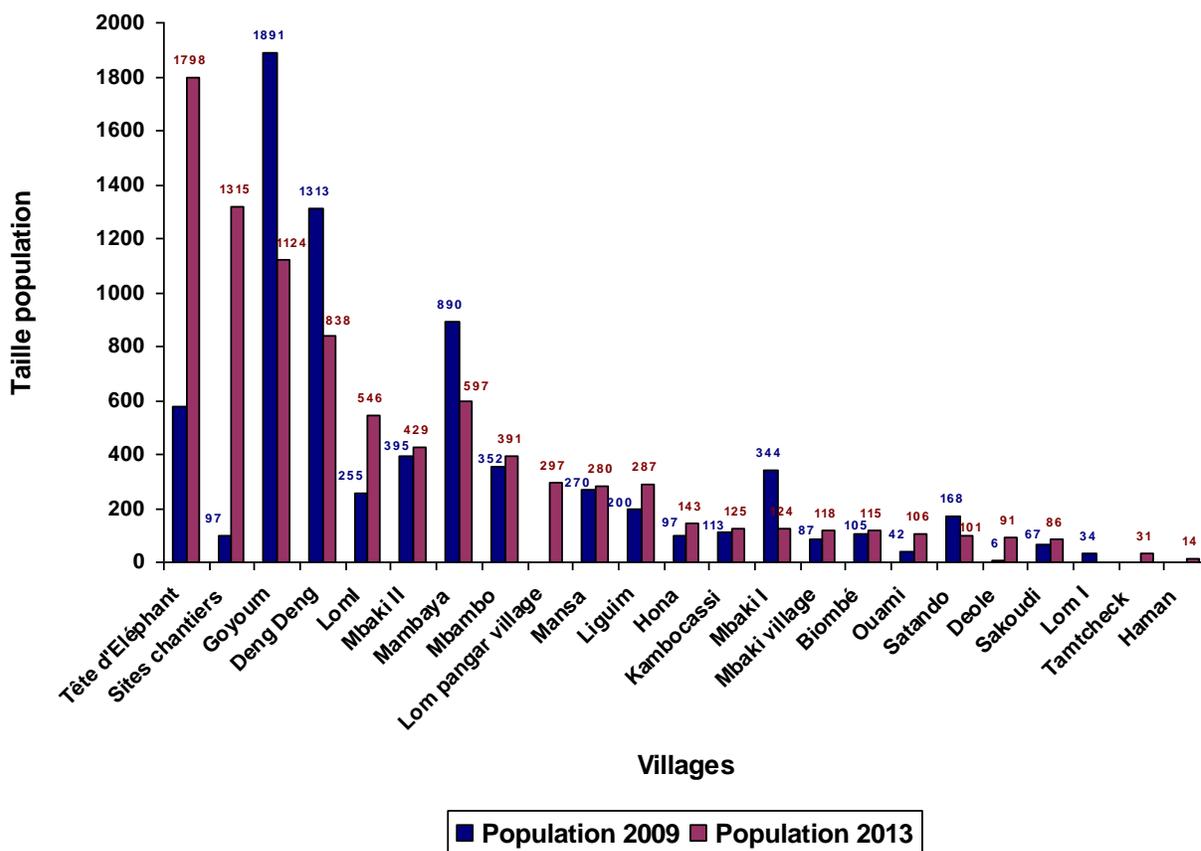
Activité 8 : Suivre la restructuration des communautés locales et l'évolution des marchés

Nous avons initié un recensement général de la population dans les villages localisés sur un rayon de 30km autour du parc national. Les résultats montrent que la population totale de la région est estimée à 8956 habitants répartie dans 1432 ménages, 21 villages et le site de chantier de Lom Pangar. La périphérie sud avec 18 villages est la plus peuplée avec 71% de la population totale (6325 habitants) tandis que la périphérie nord regroupe 29% de la population totale (2631 habitants) répartie dans 3 villages. Environ 15% de cette population est composée de travailleurs employés sur les chantiers. Les données du recensement indiquent un taux d'emploi salarié des locaux particulièrement faible (<5%).

Comparé aux résultats du recensement de 2009, nous enregistrons une augmentation de la population de 156% au nord du parc national et une réduction de 10% au sud. L'afflux de la population au Nord est favorisé par l'attrait pour les terres fertiles, l'enclavement de la région et le fait que les contrôles y sont moins fréquents, tandis qu'au Sud le projet est bien implanté, les contrôles réguliers et les populations sensibilisées.

En outre avec la décision du MINFOF en 2008 interdisant l'embarquement du bois à partir de la gare de Goyoum, suivi par l'indemnisation en 2010 des populations installées sur le site du barrage de Lom Pangar (pour la plupart des allogènes), beaucoup de famille avaient préférées quitter la région au Sud du PNDD.

**Evolution de la population dans les villages et les sites de chantier.
Periode 2009-2013**



Activité 9 : Promouvoir les projets communautaires ainsi que la motivation pour les communautés locales afin de réduire les menaces

Cette activité a été entièrement réalisée. En effet à la demande du chef de canton Pol, WCS a apporté son soutien au GIC NYALODJO'O de Mambaya pour l'aménagement d'un étang piscicole et d'un champ communautaire. Le champ communautaire d'un hectare d'ananas est créé et l'étang de 400m² empoissonné avec 1000 alevins d'*Oreochromis niloticus*, en complément des espèces ichtyologiques provenant des cours d'eau naturels voisins (*Sarotherodon melanotheron* et certains siluriformes). Ce GIC a aussi bénéficié du soutien du projet pour le classement de sa forêt communautaire.

Activité 10 : Poursuivre et approfondir le programme en cours de suivi des populations des grands singes (gorille et chimpanzé) dans le massif forestier de Deng Deng

Le projet a achevé la troisième campagne d'inventaire en 2013. Cette campagne visait à confirmer les résultats des précédentes campagnes (2008 et 2010) et de savoir si les

populations animales, en particulier les gorilles et les chimpanzés dans le massif forestier sont stables, en diminution ou en augmentation.

Comme dans les inventaires précédents, nous avons utilisé la méthode des transects linéaire. Un total de 59 transects totalisant une distance de 148 km ont été parcourus dans le PNDD et l'UFA 10-65 (soit 29 transects de 2km dans le PNDD et 30 transects de 3km dans l'UFA 10-065). Les données ont été collectées en 86 jours, dont 50 jours dans le PNDD pour une distance estimée à 76 km et 36 jours dans l'UFA 10-065 pour une distance estimée à 72 km.

Nous avons inventorié un total de 480 nids de gorilles (283 dans le PNDD et 197 dans l'UFA 10-065); 171 signes de grands singes non spécifiés comme appartenant aux gorilles ou aux chimpanzés (120 à l'intérieur du PNDD et 51 dans l'UFA 10-065).

Par rapport aux résultats de 2010, ceux de 2013 suggèrent une augmentation du nombre de gorille vivant à l'intérieur du PNDD où la protection est plus forte, moins de signes de braconnage et moins de perturbation humaine. Cependant, d'importantes populations vivent encore à l'extérieur des limites du PNDD, dans l'UFA 10-065.

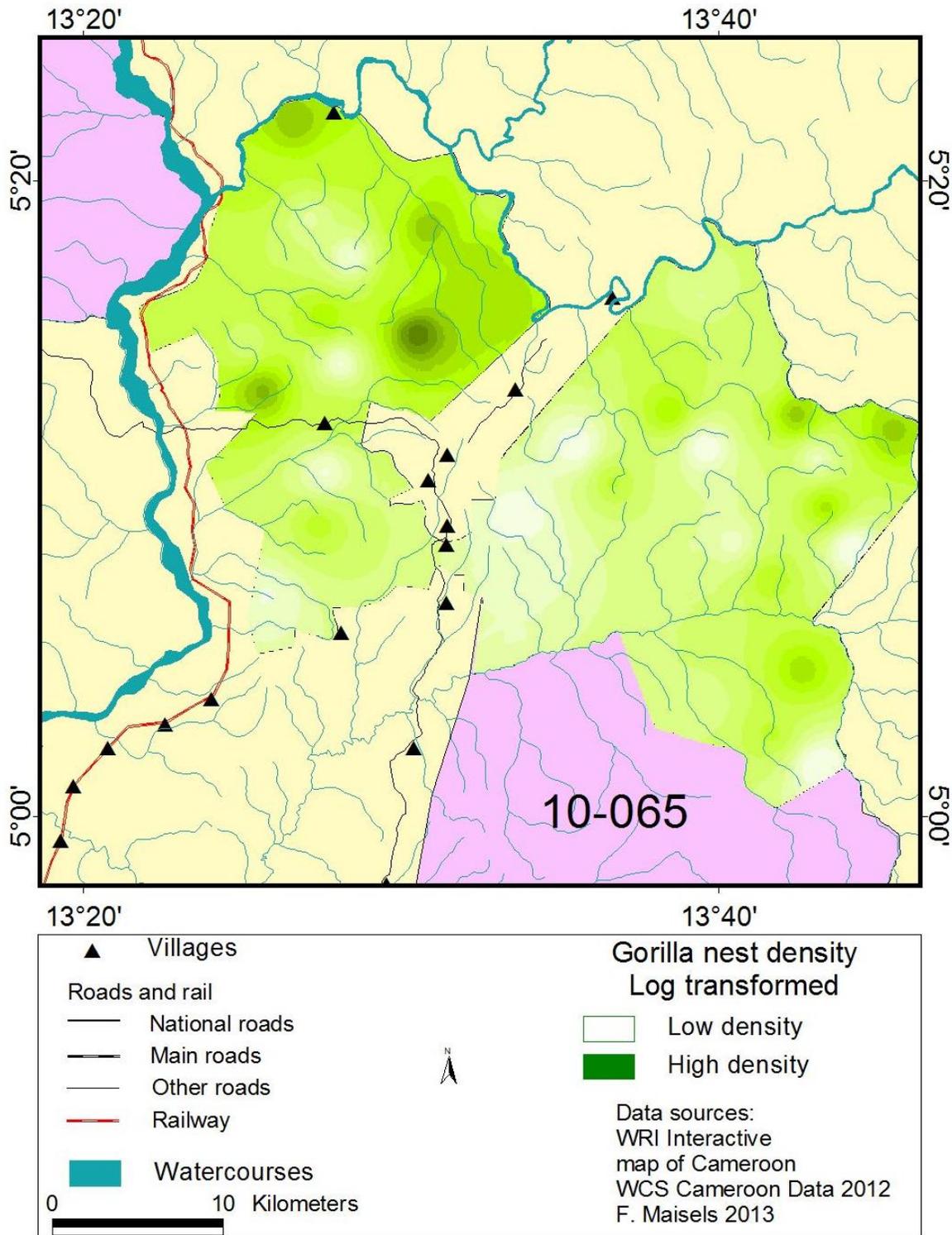


Figure 3 : Densité des nids de gorille dans le PNDD et l'UFA 10-065. 2013

Activité 11 : Développer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation du public et d'éducation à la conservation

Entre novembre 2012 et janvier 2013, nous avons évalué l'impact des activités de sensibilisation depuis 2009 à travers une enquête. Cette enquête a ciblé 21 villages et un échantillon de 924 personnes (hommes et femmes âgés de 15 ans et plus).

Au vu des résultats, il se dégage une certaine assurance de l'impact des activités de sensibilisation dans la mesure où ils montrent des progrès dans tous les domaines. Nous avons noté chez les personnes interviewées, une bien meilleure connaissance de l'existence du PNDD (+54%), de la loi qui protège la faune (+38%), du risque d'extinction des populations des grands singes dans le massif forestier (+16%), et des peines prévues en cas d'infraction de la loi forestière (+11%). L'on a également enregistré une augmentation du nombre de personnes qui jugent important de s'assurer que le gorille ne doit pas disparaître du massif forestier de Deng Deng (+32%) et du nombre de personnes qui seraient prêtes de dénoncer une personne qui chasse dans le PNDD (+29%), une légère augmentation des personnes qui pensent que le gorille est l'animal qu'elles aimeraient voir le plus protégé (+8%), une diminution du nombre de personnes qui sont opposées à la loi qui protège les animaux (-10%), du nombre de personnes qui pensent que c'est difficile d'arrêter d'acheter ou de consommer de la viande des animaux protégés (-7%), voir tableau ci-après.

A la suite de cette évaluation, un nouveau programme de sensibilisation-éducation a été élaboré autour des axes suivants :

1. La description du site ;
2. L'échantillonnage de la population cible ;
3. La préparation et l'exécution d'un questionnaire d'enquête ;
4. La définition des objectifs spécifiques;
5. L'élaboration d'un plan d'action et de suivi (impact humain, changement social...);
6. La mise en œuvre et le suivi des activités.

Tableau 1: Evaluation des activités de sensibilisation 2009-2012

	2009 (n=840)	2012 (n=924)	Observation
1. Proportion de personnes qui connaissent l'existence du parc national de Deng Deng	43%	97%	+ 54%
2. Proportion de personnes qui connaissent l'existence d'une loi qui protégé les animaux	51%	89%	+ 38%
3. Proportion de personnes qui démontrent une maîtrise de la loi qui protégé les animaux	67%	78%	+ 11%
4. Proportion de personnes qui connaissent que les populations de gorilles sont en voie d'extinction dans le massif forestier de Deng Deng	74%	90%	+ 16%
5. Proportion de personnes qui connaissent qui connaissent qu'elles risquent la prison et des amendes si elles chassent ou coupent illégalement le bois dans le parc national de Deng Deng	48%	88%	+ 40%
6. Proportion de personnes qui sont opposées à la loi qui protégé les animaux	70%	60%	- 10%
7. Proportion de personnes qui pensent que ceux qui chassent dans le parc national doivent être punis	28%	60%	+ 32%
8. Proportion de personnes qui pensent que c'est important de s'assurer que le gorille ne doit pas disparaître dans le massif forestier de Deng Deng	60%	92%	+ 32%
9. Proportion de personnes qui pensent que le gorille est l'animal qu'elles aimeraient voir le plus protégée dans le massif forestier	10%	18%	+ 8%
10. Proportion de personnes qui ont déjà ou qui sont prêts à dénoncer des infractions (braconnage, sciage sauvage)	20%	49%	+ 29%
11. Proportion de personnes qui disent que ce serait difficile pour elles d'arrêter de consommer de la viande de brousse	90%	83%	- 7%

Activité 12 : Organiser des réunions de sensibilisation sur les chantiers, dans les villages et dans les écoles

La nouvelle campagne de sensibilisation-éducation démarré à partir de février 2013 dans les cantons Képéré, Gbaya, Pol et sur les sites de chantier du barrage de Lom Pangar (CWE, SICIM). Les premières réunions étaient ciblées et concernaient les chefs de village et notabilités coutumières, les petits groupes organisés (représentants des forêts communautaires de Deng Deng et de Mambaya, comité de gestion forêt communale de Belabo...), les contrevenants interpellés et les nombreux visiteurs.

Les réunions de masse ont débuté en juin 2013, sous la présidence de Monsieur MEMVI ABESSOLO Charles, Conservateur du Parc National de Deng Deng et en fonction de leurs disponibilités, Messieurs DJOGO TOUMOUKSALA, DRMINFOF/Est et MBEMEKOU MOSSUS Joseph DDMINFOF/LD. L'esplanade des chefferies des villages Mambaya, Tête Eléphant, Liguim, Hona'a, Mansa, Goyoum, le foyer communautaire de Deng Deng, la salle de réunion de SICIM et l'esplanade de la base vie ouvrier de CWE ont servi de cadre à ces réunions sous la facilitation de WCS. Elles avaient pour thème principal la réglementation forestière et faunique en vigueur et la gestion collaborative du parc national de Deng Deng. Plusieurs supports de sensibilisation (loi 94, décrets PNDD, calendriers 2013, cartes de l'UTO et du PNDD...) ont été produits et distribués pendant les réunions.

En outre, plus de 900 personnes ont pris part aux différentes réunions (voir tableau 2).

Tableau 2 : Calendrier des réunions de sensibilisation-éducation

Date	Canton/Chantier	Invités	Lieu de rassemblement	Durée de la réunion	Nombre de participant
10.6.2013	Pol	Populations des villages Kambocassi ; Hona'a	Chefferie Hona'a	10h-12h	46
	Pol	Populations des villages Mansa et Mbaki village	Chefferie Mansa	13h-15h	50
12.6.2013	Gbaya	Populations du village Lom I	Chefferie Lom I	9h-11h	202
	Képéré	Populations du village Goyoum	Chefferie Goyoum	12h-14h	72
	Képéré	Populations des villages Satando ; Mbaki I ; Mbaki II	Chefferie Mbaki II	15h-17h	59
26.6.2013	SICIM	Ouvriers sur le site du chantier du pipeline (SICIM)	Salle conférence SICIM		28
	CWE	Ouvriers sur le site du chantier du barrage (CWE)	Esplanade base vie ouvriers		230
30.10.2013	Gbaya	Populations du village Liguim	Chefferie Liguim	9h30-11h30	62
	Gbaya	Populations du village Tête Eléphant	Chefferie Tête Eléphant	10h-11h10	57
20.11.2013	Képéré	Populations du village Deng Deng ; Ouami et Deole	Foyer communautaire	12h30-14h30	59
	Pol	Populations du village Mambaya	Chefferie	15h-17h	52

Activité 13: Assurer le suivi et l'évaluation des activités du projet

Cette activité a été réalisée à travers les réunions de coordination des activités du projet programmées sur une base mensuelle au siège du parc national à Deng Deng sous la présidence du Délégué Régional Forêts et Faune de l'Est. Les parties prenantes à ces réunions étaient : les responsables MINFOF, WCS COTCO, EDC et ses sous-traitants, les Forces de Maintien de l'Ordre, les représentants de la forêt communautaire de Deng Deng et l'autorité traditionnelle. A chacune des réunions, les avancées enregistrées relatives aux problèmes de l'UTO sont examinées et des recommandations formulées.

En plus des réunions ordinaires de coordination, nous avons accueillis plusieurs visiteurs, parmi lesquels le Ministre des Forêts et de la Faune, le Secrétaire Général MINFOF, le

Directeur de l'Agence Française de Développement, une importante délégation composée des responsables de l'AFD–UE–BM et les missions de suivi de la DFAP/MINFOF. Ces visites ont offert d'autres opportunités de discussion et de concertation entre les parties prenantes.

II. SUPPORTS ET PROCEDURES

II.1 Cadre contractuel

Cette phase de transition du projet de protection des populations des grands singes dans le massif forestier de Deng Deng a été mise en œuvre dans le respect des accords et procédures entre EDC, le MINFOF et WCS dont les principales articulations ont été:

- Lettre réf. 3014/2012/EDC/DG/DCAH/SDEC du 12 novembre 2012;
- Plan d'action 2013 pour la sécurisation et la protection du parc national de Deng Deng (PNDD), validé lors de la première réunion de coordination élargie MINFOF-EDC-WCS qui s'est tenue à Yaoundé le 21 décembre 2012. Voir la copie du procès-verbal en annexe;
- L'Ordre de Service N°013/OS/MINFOF/SG/DFAP/2013 du 4 mars 2013;
- La notification de l'Ordre de Service N°1504L/MINFOF/SG/DCP/CPD du 15 mars 2013;
- L'avenant N°2 au marché N°040/MINFOF/2008 du 22 octobre 2008 entre le MINFOF et WCS (réf. N°00006599/L/MINMAP/DGMI/DMAI/CEA1/). Voir la copie de la notification en annexe;
- Le marché de gré à gré entre EDC et WCS (réf. N°020/C/EDC/CSPM/PHLP/2014).

II.2 Gestion du Parc National de Deng Deng

Les activités sont mises en œuvre par le service de la conservation qui est supervisé par la DDMINFOF/LD. La Délégation Régionale coordonne les activités dans un souci d'une meilleure couverture géographique des activités de conservation et de gestion sur le terrain.

WCS apporte un appui technique et des conseils pour la mise en œuvre et le suivi des activités dans le cadre des contrats qui le lie avec le MINFOF et avec EDC. WCS est également responsable de la gestion des fonds alloués au projet et de la rédaction des rapports.

III. ANALYSE ET CONCLUSION DE LA MISSION

Au terme de cette phase du projet, nous pouvons conclure que toutes les activités prescrites dans le plan d'action 2013 pour la sécurisation du parc national de Deng Deng ont été réalisées. Des résultats importants ont été enregistrés au nombre desquels :

- L'extension des limites du parc national ;
- Le classement d'un corridor de migration des populations animales entre le PNDD et l'UFA 10-065 ;
- La consolidation des données biologiques et socioéconomiques ;
- La sensibilisation des populations riveraines et des ouvriers sur les chantiers ;
- La construction et l'équipement de nouveaux postes de contrôle et de surveillance ;
- La formation des écogardes nouvellement recrutés ;
- Le renforcement des opérations de contrôle et de surveillance dans l'UTO...

Les problèmes et les perspectives d'amélioration sont résumés le tableau ci-après.

Tableau 3: Problèmes examinés pendant les réunions de coordination

Problèmes	Observations	Perspectives
Recrutement d'une assistance technique pour appuyer la gestion du PNDD	EDC a annoncé en février 2014 le recrutement d'un assistant technique pour appuyer la gestion du PNDD	
Construction et équipement des postes de contrôle	Au moins 5 nouveaux postes construits et équipés pendant la phase transitoire. WCS (2); COTCO (2); EDC (3)	EDC a prévu de construire des postes de surveillance à Liguim, Tête Eléphant et Mbaki village
Équipement des agents de contrôle du MINFOF	Des lots composés des motos, des équipements vestimentaires, de camping et instrument de travail livrés par EDC au niveau de la DRMINFOF/Est	
Matérialisation (bornage) des limites du PNDD	Signalisation partielle effective des limites	Activité d'immatriculation à réaliser
Effectifs insuffisants et manque d'encadrement des Gendarmes affectés sur le site du chantier de Lom Pangar		Saisir la hiérarchie de la Gendarmerie
Prolifération des armes de chasse dans l'UTO Deng-Deng		Recenser les détenteurs des armes à feu
Situation d'assermentation des responsables locaux du MINFOF	Quinze responsables locaux du MINFOF ont été assermentés le 1 ^{er} Août 2013	
Absence de plan d'aménagement du PNDD		L'élaboration d'un plan d'aménagement devrait faire partie des priorités d'intervention de l'assistance technique nouvellement recruté

IV. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS

Le projet a été mis en œuvre grâce à l'appui très actif et soutenu du MINFOF, au bon fonctionnement des structures de coordination, de suivi et de monitoring ainsi qu'au dévouement et à la dynamique de l'équipe de gestion du projet. Nous espérons que la concrétisation du recrutement de l'assistance technique par EDC garantira la durabilité des actions engagées.

Nous recommandons pour cela que le plan d'aménagement du PNDD soit élaboré en capitalisant les résultats des différentes études, inventaires et travaux réalisés dans la région jusqu'alors. De manière spécifique, il faudra :

1) s'assurer de l'intégrité du parc national de Deng Deng

- Renforcer les équipements et matériels de terrain;
- Augmenter les effectifs des écogardes et des gardes communautaires;
- Approfondir les connaissances des milieux naturels de l'aire protégée ;
- Matérialiser les limites du parc national et du corridor de migration des populations animales (bornage, immatriculation foncière) ;
- Organiser les patrouilles de surveillance à l'intérieur du parc national et le long des voies de contournements (tracé du pipeline, cours d'eau...);
- Contrôler la circulation le long des axes routiers qui ceinturent le parc national et le long du chemin de fer (entre Belabo et Tête Eléphant);
- Améliorer les contrôles d'accès sur les sites de chantiers et la surveillance des tronçons Ouami-Lom Pangar et du pipeline qui traversent le parc national;
- Organiser les opérations spéciales de lutte contre le braconnage et le sciage sauvage ;
- Anticiper sur les conflits Hommes-Animaux.

2) tenir compte du plan d'affectation des terres au niveau national

L'existence d'un cadre stratégique d'orientation pour les affectations des terres pour le Cameroun méridional permet de bien exploiter les opportunités qu'offre la loi 94 (forêts communautaires, zones de chasse...) en faveur des populations sans entrer en conflit avec les autres formes d'utilisation des terres.

3) tenir compte du contexte régional

Le bitumage de la route Yaoundé – Bertoua et la position du parc national de Deng Deng au voisinage de deux autres aires protégées que sont le parc national de Mbam et Djerem et le parc national du Mpem et Djim offrent la possibilité de relier les trois aires protégées dans un grand ensemble comprenant les régions du Centre, de l'Adamaoua et de l'Est Cameroun. Ces éléments, constituent des atouts importants pour le développement du tourisme et/ou de l'écotourisme.

4) tenir compte du zonage actuel de l'UTO

- Une aire protégée de 68.264ha. Décret N°2013/3349/PM du 30 avril 2013;
- Un corridor de migration de 2112ha. Décret N°2013/3349/PM du 30 avril 2013;
- Deux Unités Forestières d'Aménagement : l'UFA 10-065 de 98.563ha et l'UFA 10-061 de 28.387ha ;
- Un bloc de 59.214ha affecté à la commune rurale de Belabo ;
- La périphérie Nord qui couvre une superficie de 211.540ha ;
- La zone agro forestière Sud de 104.475ha;
- La forêt communautaire de Deng Deng d'une superficie de 5000ha.

5) tenir compte du facteur humain

Nous avons notamment les revendications des populations locales par rapport aux restrictions d'accès dans l'aire protégée et l'opportunité de la réalisation du barrage de Lom Pangar qui a attiré plus d'un millier de personnes dans la région avec pour conséquence l'augmentation de la pression sur les ressources. Nous recommandons de :

- Continuer avec le suivi de la dynamique démographique en périphérie du parc national, des impacts des activités humaines à l'intérieur du parc national, des activités d'exploitation forestière et faunique en périphérie du parc national
- Continuer de consolider la base de données socio-économique et bioécologique;
- Réaliser les études préalables à l'accès au parc national des populations locales à l'occasion de la pratique de leurs rites culturels;
- Réaliser les études préalables à l'utilisation de la piste Deng Deng – Goyoum qui traverse le parc national par les populations locales;
- Promouvoir les pratiques responsables dans l'UFA 10-065, la forêt communale de Belabo et les forêts communautaires;
- Développer des activités de sensibilisation qui démontrent que les populations locales sont pleinement concernées par le parc national;
- Mettre en place un cadre de concertation avec les autorités traditionnelles locales...

6) tenir compte des richesses biologiques du parc national de Deng Deng

La richesse biologique exceptionnelle du massif forestier, la présence des populations de gorilles et de chimpanzés dans la partie sud du parc national et dans la partie nord de l'UFA 10-065 offrent plusieurs opportunités de recherche et illustre à souhait les opportunités que pourraient entretenir le parc avec la communauté scientifique au plan national, régional et international.

7) tenir compte de la proximité du barrage hydroélectrique de Lom Pangar

Il s'agit ici de prendre en considération les études réalisées par EDC, notamment la mise en œuvre du plan de gestion environnemental et social et le plan de récupération de la biomasse de la future retenue.

8) tenir compte de toutes les parties prenantes

Il faudrait prévoir une plate-forme de cogestion avec les différents ministères concernés, les populations locales, les associations et ONG. La survie de la diversité biologique et de l'écosystème du PNDD et sa zone périphérique dépend en grande partie d'une part, de l'apport à court et moyen terme des biens et services qu'ils procurent aux populations riveraines, et d'autre part de l'implication de ces populations et des autres parties prenantes dans les processus de prise de décision et de mise en œuvre des actions retenues.

9) garantir le fonctionnement des services de la conservation, la coordination, supervision et monitoring

- Supervision et suivi et par le MINFOF Central;
- Coordination DRMINFOF/Est;
- Supervision DRMINFOF/Est;
- Suivi Conservateur PNDD;
- Primes de performance des agents de contrôle;
- Logistique et fonctionnement;
- Coordination et appui assistance technique;
- Mobilisation des appuis scientifiques ponctuels.

ANNEXES

ANNEXE 1 : PROCES VERBAL DE LA PREMIERE REUNION DE COORDINATION ELARGIE MINFOF-EDC-WCS



MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE
&
ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

*PROCES-VERBAL DE LA PREMIERE
REUNION DE COORDINATION
ELARGIE MINFOF - EDC - WCS*

Décembre 2012

L'an deux mil douze, le vingt et un du mois de Décembre, s'est tenue la première réunion de coordination élargie MINFOF – EDC – WCS à l'effet de valider le plan d'actions relatif aux activités de conservation de l'UTO de Deng-Deng.

Ont pris part à cette rencontre co-présidée par Messieurs KOULAGNA KOUTOU Denis, Secrétaire Général du MINFOF (SG) et GWET Georges, Directeur des Constructions et Aménagements Hydroélectriques (DCAH) :

- Les représentants du MINFOF (niveau central et régional) :
 - DJOGO TOUMOUKSALA, Délégué Régional de l'Est ;
 - KONGAPE Jean Avit, Sous-directeur des Agréments et de la Fiscalité Forestière ;
 - ASSAN GOMSE, Chef Cellule de la Programmation et des Projets ;
 - MBEMEKOU MOSSUS Léopold, Délégué Départemental Lom et Djerem ;
 - KAMGAING TOWA William, représentant du Sous-directeur des Aires Protégées ;
 - AWE Central, représentant Sous-directeur des Inventaires et des Aménagements Forestiers ;
 - ESSOUNGA BENGA Paul Alain, Cadre à la Sous-direction des Agréments et de la Fiscalité Forestière.

- Les représentants de EDC :
 - ETOUNDI Joseph, Directeur de la Comptabilité et des Finances ;
 - EMADAK Alphonse, Sous-directeur Environnement et Communication ;
 - NGO LIBOCK Yvonne, Cadre à la Sous-direction Environnement et Communication ;
 - NANA Yvette, Cadre à la Sous-direction Environnement et Communication ;
 - KOUAKAM Silvain, Cadre à la Sous-direction Environnement et Communication.

- Le représentant de WCS
FOTSO Roger, Directeur WCS.

EDC assurait le secrétariat.

Toutes les activités inscrites dans le draft du plan d'actions préparé préalablement et conjointement par WCS et MINFOF Région de l'Est ont été déroulées et examinées par tous les participants en cohérence avec la matrice de suivi du Protocole d'Accord relatif à la sécurisation et à la protection de la biodiversité végétale et faunique dans le PNDD et sa zone périphérique entre MINFOF et EDC.

Au terme des travaux, les activités budgétisées dans le plan d'action ci-joint au présent PV ont été validées par les différentes parties comme étant celles devant être réalisées au courant de l'année 2013.

Les modalités de financement des activités par EDC seront convenues d'accord partie en s'inspirant des éléments d'exécution des précédents contrats entre le MINFOF et WCS et de la réglementation des marchés publics.

Ces activités devront démarrer dès le premier trimestre de l'année 2013 par des actions de lutte contre le braconnage notamment.

Le présent procès verbal est établi de commun accord par les trois parties pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 21 décembre 2012

Pour MINFOF

Denis KOULAGNA KOUTOU

Pour WCS

Roger FOYSSÉ

Pour EDC

Georges GWET

PLAN D'ACTION 2013 POUR LA SECURISATION ET LA PROTECTION DU PNDD

Problèmes identifiés	Activités	Indicateurs	Source de vérification
1. Besoin en formation des écocardes nouvellement recrutés	Organiser la formation annuelle de mise à niveau des agents de contrôle du MINFOF et des gardes communautaires	Au moins 30 nouveaux écocardes formés par l'EFG	Rapport de la formation ; Attestations de fin de formation
2. Existence du braconnage et de l'exploitation illégale du bois dans l'UTO du au démarrage du chantier de construction du barrage, l'exploitation de la vente de coupe chantier et d'autres activités	Renforcer les contrôles (postes fixes, patrouilles mobiles, opérations spéciales de lutte contre le braconnage et le sciage sauvage, inspections sur les chantiers du barrage et forestiers	Au moins 4 écocardes au niveau de chaque barrière de contrôle 24h/24; Au moins 1 patrouille mobile par mois dans le PNDD et sa périphérie; Au moins 1 opération coup de poing organisée par trimestre	Main courante; Rapports de mission
	Organiser des missions de contrôle et des perquisitions sur les chantiers	Au moins une visite inopinée des responsables MINFOF-WCS et des agents de contrôle chaque trimestre	Rapport de contrôle. PV des infractions
	Assurer le suivi et l'évaluation des activités de contrôle et surveillance notamment sur les grands singes et autres grands mammifères	Les efforts de contrôle et les résultats sont connus	Base des données disponible
	Documenter et suivre le commerce de viande de brousse ainsi que tous les autres commerces illégaux des produits de la forêt pour identifier et mettre en œuvre les stratégies efficaces de contrôle dans toute la région du projet	L'activité chasse est maîtrisée et la stratégie de contrôle améliorée	Rapport d'étude
	Assurer la relève des agents de contrôle au niveau des différents postes de contrôle	Les agents de contrôle sont relèves toutes les deux semaines	Main courante
3. Insuffisance des données des études socio-économiques; Manque d'appui aux communautés	Suivre et documenter les modifications et autres changements des modes d'utilisation des terres résultant des changements démographiques et l'accroissement de la pression au niveau local	Les modifications et les changements des modes d'utilisation des terres sont connus	Base des données
	Suivre la restructuration des communautés locales et l'évolution des marchés	Une base des données fiable et récente est disponible	Rapport de suivi
	Promouvoir les projets communautaires ainsi que motivation pour les communautés locales afin de réduire les menaces	Au moins une initiative locale de développement mise en place dans la zone de Deng Deng	Réalisation locale

4. Insuffisance des données d'inventaire fauniques et de pressions de la chasse	Poursuivre et approfondir le programme en cours de suivi des populations des grands singes (gorille et chimpanzé) dans le massif forestier de Deng Deng	La densité des grands singes est connue	Rapport d'inventaire disponible
5. Besoin d'information/Sensibilisation/éducation des parties prenantes	Développer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation du public et d'éducation à l'environnement	Programme de sensibilisation du public disponible et valide	Programme
	Organiser des réunions de sensibilisation sur les chantiers, dans les villages et dans les écoles	Nombre de réunions organisées; Nombre de participants	Rapport reunion
6. Besoin de garantir le fonctionnement du projet, la coordination, supervision et monitoring	Suivi par le MINFOF central		
	Supervision MINFOF Central		
	Coordination DRMINFOF		
	Supervision DDMINFOF/LD		
	Suivi Conservateur PNDD		
	Primes de performance des agents de contrôle (écogardes, gardes communautaires, chefs de poste)		
	Logistique et fonctionnement du bureau du projet (carburant, communication, assurances, consommables bureau...)		
6. Besoin de garantir le fonctionnement du projet, la coordination, supervision et monitoring	Coordination et appui logistique WCS Yaoundé	Une base des données géo référencées pour toutes les activités du parc national de Deng Deng et ses environs est mise en place; la gestion administrative et financière, les activités de représentation sont garanties	Base des données
	Mobilisation des appuis scientifiques ponctuels nécessaires	Les appuis des experts scientifiques sont garantis	Rapports des experts

**ANNEXE 2: NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE
N°1504L/MINFOF/SG/DCP/CPD DU 15 MARS 2013**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DE LA COOPERATION ET DE LA PROGRAMMATION

CELLULE DE LA PROGRAMMATION ET DES PROJETS

N° **1504** L/MINFOF/SG/DCP/CPD

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work- Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE

SECRETARIAT GENERAL

COOPERATION AND PROGRAMME DIVISION

PROGRAMME AND PROJECTS UNIT

Yaoundé, le **15 MAR 2013**
the

LE MINISTRE
THE MINISTER

A
Monsieur Roger Corneille Fotso
Directeur National
WCS – Programme Cameroun
Yaoundé

Objet : Notification de l'ordre de service N°013/OS/MINFOF/SG/DFAP/2013

Monsieur le Directeur National,

J'ai l'honneur de vous notifier l'ordre de service N°013/OS/MINFOF/SG/DFAP/2013 vous prescrivant la poursuite des activités de conservation dans et autour du parc national de Deng-Deng, exécutable sur une base trimestrielle conformément au plan de travail annuel 2013 élaboré de concert avec toutes les parties prenantes (WCS, MINFOF et EDC).

Veuillez agréer, Monsieur le Chef de Programme, l'expression de ma considération distinguée.

Je soussigné _____

Reconnais avoir reçu ce jour, _____

Notification de l'ordre de service n°013/OS/MINFOF/SG/DFAP/201



Ngole Philip Ngwese

ANNEXE 3 : TABLEAU SYNOPTIQUE DES INTERVENTIONS

Problèmes identifiés	Activités	Indicateurs	Source de verification	Niveau de réalisation	Observations
<i>1. Besoin en formation des écocardes nouvellement recrutés</i>	Organiser la formation annuelle de mise à niveau des agents de contrôle du MINFOF et des gardes communautaires	Au moins 30 nouveaux écocardes formés par l'EFG	Rapport de la formation ; Attestions de fin de formation	Cette activité est entièrement réalisée avec 37 écocardes de l'UTO Deng Deng.	La formation de deux mois a été réalisée en collaboration avec l'Ecole de Faune de Garoua (EFG).
<i>2. Existence du braconnage et de l'exploitation illégale du bois dans l'UTO du au démarrage du chantier de construction du barrage, l'exploitation de la vente de coupe chantier et d'autres activités</i>	Renforcer les contrôles (postes fixes, patrouilles mobiles, opérations spéciales de lutte contre le braconnage et le sciage sauvage, inspections sur les chantiers du barrage et forestiers	Au moins 4 écocardes au niveau de chaque barrière de contrôle 24h/24; Au moins 1 patrouille mobile par mois dans le PNDD et sa périphérie; Au moins 1 opération coup de poing organisée par trimestre	Main courante; Rapports de mission	La lutte contre les activités a été mise en place avec des résultats appréciables.	Saisie de plus de 3tonnes de gibier. 387 câbles d'aciers, 46 munitions et 10 armes de chasse. 17 campements ont été détruits et 259 douilles de cartouche ramassées. 7 contrevenants interpellés
	Organiser des missions de contrôle et des perquisitions sur les chantiers	Au moins une visite inopinée des responsables MINFOF-WCS et des agents de contrôle chaque trimestre	Rapport de contrôle. PV des infractions	Cette activité est entièrement réalisée avec quelques cas d'infractions relevés lors des visites d'inspection. 1 douille de cartouche ramassée et 33 pièges désamorcés autour du camp des ouvriers	L'entreprise SICIM chargé de la modification/adaptation du pipeline s'est installée sur le site en prescrivant à son personnel des mesures strictes relatives à la gestion environnementale et de la biodiversité.

			du chantier du barrage et la base vie des militaires du BIR	
Assurer le suivi et l'évaluation des activités de contrôle et surveillance notamment sur les grands singes et autres grands mammifères	Les efforts de contrôle et les résultats sont connus	Base des données disponible	<p>Cette activité est entièrement réalisée avec notamment une base des données sur la lutte contre le braconnage qui est disponible.</p> <p>Pour la période de novembre 2012 à février 2014 (16 mois), l'effort de contrôle est estimé à 16853HJ.</p>	16.363 véhicules ont été contrôlés dont 69 qui transportaient des produits fauniques et 134 du bois débité du sciage sauvage; plus de 4766 motos ont été contrôlées dont 217 qui transportaient du gibier.
Documenter et suivre le commerce de viande de brousse ainsi que tous les autres commerces illégaux des produits de la forêt pour identifier et mettre en œuvre les stratégies efficaces de contrôle dans toute la région du projet	L'activité chasse est maîtrisée et la stratégie de contrôle améliorée	Rapport d'étude	Cette activité est entièrement réalisée notamment avec la collecte des informations sur le commerce de la viande de brousse, le sciage sauvage et illégal, l'exploitation du <i>Xylopia aethiopica...</i>	
Assurer la relève des agents de contrôle au niveau des différents postes de contrôle	Les agents de contrôle sont relèves toutes les deux semaines	Main courante	Cette activité est entièrement réalisée avec les équipes constituées des écogardes et des gardes communautaires sont déployés sur le terrain toutes les	

				deux semaines.	
<i>3. Insuffisance des données des études socio-économiques; Manque d'appui aux communautés</i>	Suivre et documenter les modifications et autres changements des modes d'utilisation des terres résultant des changements démographiques et l'accroissement de la pression au niveau local	Les modifications et les changements des modes d'utilisation des terres sont connus	Base des données	Cette activité est entièrement réalisée avec les cartes participatives élaborées dans les villages riverains du parc national.	
	Suivre la restructuration des communautés locales et l'évolution des marchés	Une base des données fiable et récente est disponible	Rapport de suivi	Cette activité a été entièrement réalisée avec le recensement général de la population autour du parc national.	En 2014, la population totale autour du PNDD est estimée à 8956 habitants répartie 21 villages et sur les sites de chantier. La partie sud avec 18 villages est la plus peuplée avec 71% de la population totale
	Promouvoir les projets communautaires ainsi que motivation pour les communautés locales afin de réduire les menaces	Au moins une initiative locale de développement mise en place dans la zone de Deng Deng	Réalisation locale	Cette activité est entièrement réalisée avec l'appui que nous avons apporté au GIC NYALODJO'O de Mambaya pour la création d'une forêt communautaire, l'aménagement d'un étang piscicole et d'un champ communautaire.	
<i>4. Insuffisance des données d'inventaire fauniques et de pressions de la chasse</i>	Poursuivre et approfondir le programme en cours de suivi des populations des grands singes (gorille et chimpanzé) dans le massif forestier de Deng Deng	La densité des grands singes est connue	Rapports d'inventaires disponibles	Cette activité est entièrement réalisée avec une campagne d'inventaire organisée dans le PNDD et la partie	Approfondir les connaissances des milieux naturels du parc national Une campagne d'inventaire

				Nord de l'UFA. Les résultats suggèrent une augmentation de la population de gorille vivant à l'intérieur du PNDD. Cependant avec d'importante population qui vivent dans l'UFA	biologique doit être réalisée tous les deux ans
<i>5. Besoin d'information/Sensibilisation/éducation des parties prenantes</i>	Développer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation du public et d'éducation à l'environnement	Programme de sensibilisation du public disponible et valide	Programme	Cette activité est entièrement réalisée avec notamment l'évaluation de la campagne de sensibilisation 2009-2012 qui nous a permis de planifier les activités 2013	Le programme en cours (vulgarisation des textes législatifs et réglementaires) doit être continu dans le temps. Il doit être complété par la vulgarisation du plan de zonage qui sera proposé dans le plan d'aménagement, tout cela appuyé par des outils pédagogiques de qualité.
	Organiser des réunions de sensibilisation sur les chantiers, dans les villages et dans les écoles	Nombre de réunions organisées; Nombre de participants	Rapport reunion	Cette activité est entièrement réalisée avec les réunions de sensibilisation organisées dans les villages et les sites de chantiers.	Les cibles prioritaires sont les agents de surveillance des entreprises sur les sites de chantier y compris les militaires du BIR, les populations des villages riverains et les ouvriers sur les chantiers
<i>6. Besoin de garantir le fonctionnement du projet, la coordination,</i>	Suivi par le MINFOF central			Activité entièrement réalisée	Nous avons aussi accueillis plusieurs missions, parmi
	Supervision MINFOF Central				

<i>supervision et monitoring</i>				lesquels celles du Ministre et du Secrétaire Général MINFOF	
	Coordination DRMINFOF			Cette activité est entièrement réalisée avec les réunions mensuelles de coordination des activités programmées au siège du parc national à Deng Deng.	
	Supervision DDMINFOF/LD				
	Suivi Conservateur PNDD				
	Primes de performance des agents de contrôle (écogardes, gardes communautaires, chefs de poste)			Activité entièrement réalisée	
	Logistique et fonctionnement du bureau du projet (carburant, communication, assurances, consommables bureau...)			Activité entièrement réalisée	
	Coordination et appui logistique WCS Yaoundé	Une base des données géo référencées pour toutes les activités du parc national de Deng Deng et ses environs est mise en place; la gestion administrative et financière, les activités de représentation sont garanties	Base des données	Activité entièrement réalisée	
	Mobilisation des appuis scientifiques ponctuels nécessaires	Les appuis des experts scientifiques sont garantis	Rapports des experts	Cette activité est entièrement réalisée	